

NOUVELLES du 10 janvier 2002

LETTRE DU 10 JANVIER 2002

Chère collègue, cher collègue,

Les terribles événements du 11 septembre, à l'instar d'un puissant révélateur, ont sensibilisé la conscience internationale à l'existence d'antagonismes profonds et d'incompréhensions viscérales dans l'esprit de milliards d'êtres humains à l'égard des autres. Les jugements globaux reposent sur des assises traditionnelles ou sont trop souvent formulés à l'emporte-pièce. Ils devront progressivement faire place à des réflexions où les nuances seront de mise et où le besoin existera de remplacer le monochromatisme par un large spectre de couleurs pour appréhender adéquatement la réalité.

Il faut bien voir que le fanatisme, de quelque harde dont il s'affuble, prend généralement racine dans le rejet d'une situation réputée inacceptable ou dans le refus même de prendre en compte des croyances que d'aucuns tiennent pour « sacrées ».

Et, sur les entrefaites, le temps continue son petit bonhomme de chemin. Il laisse échapper dans son sillage des îlots de petites joies et des sentiers de petits bonheurs dont la convergence permet de contrebalancer les inévitables vicissitudes de la vie. Mais foin de littérature; place aux faits!

DE QUELQUES « STATISTIQUES »

- L'APRUM se porte très bien si l'on en juge par le fait que, au 4 janvier 2002, 438 membres avaient versé leur cotisation annuelle, soit 85% du nombre de personnes sur la liste d'envoi.
- Soixante-cinq convives se sont retrouvés le 4 décembre dernier lors de la réception du temps des fêtes. Les « anciens » sont demeurés fidèles à ce rendezvous particulier; mais les plus « jeunes » tardent encore à se joindre au groupe. Il faudra trouver moyen de les y amener - car il y a beaucoup à tirer de ces rencontres amicales - pour compenser chez eux l'absence de l'effet « Valère » qui a tant marqué plusieurs d'entre-nous.
- Au moment où ce texte parvient à la polycopie, l'APRUM n'a aucun décès à déplorer. Pourvu que ça dure.
- Une dizaine de collègues ont commencé le 1er janvier à toucher leur pension du RRUM. Étant donné les dispositions réglementaires en cause, ces collègues, sauf deux d'entre eux, ont choisi de conserver leur statut d'actif au sens de la convention collective intervenue entre l'Université de Montréal et le SGPUM.

- Force est de constater que la relève en sera d'autant retardée; toutefois, place aux droits acquis !
- Vous aurez noté que, depuis le 1er janvier 2002, votre pension a été indexée de 2,62% soit à un taux égal à 100% de l'augmentation, au 1er octobre 2001, de l'indice des prix à la consommation (IPC). Cette disposition tient compte de l'utilisation prioritaire qui a été faite antérieurement, pour fin d'indexation des pensions versées, des surplus excédentaires tels qu'estimés par le Comité d'experts prévu aux règlements du RRUM. Je vous informe que ce Comité a de nouveau été mis sur pied dans le but de procéder à l'évaluation de la Caisse du Régime et de ses engagements contractuels. L'APRUM suivra ce dossier. Quoi qu'il en soit, rappelez-vous que les pensions présentement versées seront, chaque année, indexées automatiquement au taux prévu par la règle: 100% de l'augmentation annuelle enregistrée par l'indice des prix à la consommation.

LES DOSSIERS DE L'APRUM

- Le dossier de l'assurance-maladie marque le pas. Il ne peut en être autrement dans l'attente que nous sommes des dispositions du prochain budget du Québec en matière de financement du coût sans cesse croissant des médicaments. Croix-Bleue du Québec (comme d'ailleurs tout autre assureur) n'est pas en mesure présentement de préciser les primes à percevoir à compter du 1er juin 2002. L'APRUM demeure à l'affût.
- Le dossier « un ordinateur pour les profs » est repris en main avec vigueur. Il s'agit essentiellement de l'utilisation des logiciels dont l'Université détient des licences institutionnelles. Maintenant que le principe est accepté d'étendre aux membres retraités du corps professoral certains avantages dont bénéficient les membres du SGPUM, des moyens techniques seront trouvés, pour que cette extension devienne une réalité tout en tenant compte de l'obligation, pour l'Université, de respecter la clause prohibant toute utilisation non-autorisée des logiciels sous licences institutionnelles.

DE CHOSES ET D'AUTRES

• Le journal FORUM a récemment fait état de quelques réaménagements de fonctions et de nominations; je crois utile de vous les signaler succinctement. En passant, je vous rappelle que la Direction des communications, sur demande, ajoutera votre nom à la liste d'envoi de FORUM.

À la Direction de l'Université.

• M. Patrick Robert qui occupait depuis juin 1998 le poste de vice-recteur aux affaires publiques et au développement a quitté ses fonctions au tout début de janvier après avoir apporté une contribution très signalée à la grande campagne de financement de l'Université de Montréal: UN MONDE DE PROJETS. Ce poste ne sera pas comblé dans l'immédiat, car le recteur Robert Lacroix a décidé de suivre ce dossier personnellement. Il pourra compter sur un nouveau chef de cabinet – il s'agit de M. Guy Berthiaume de retour à son alma mater – qui remplace Mme Andrée Mattii laquelle aura servi sous les cinq plus récents

- recteurs. En votre nom, je lui tire mon chapeau pour les importants services qu'elle a rendus.
- Dans le but de répartir différemment les responsabilités de ses collaborateurs immédiats, le recteur Lacroix a procédé à la nomination, effective au 1^{er} janvier 2002, de Mme Gisèle Painchaud au poste de vice-rectrice et lui a confié l'important portefeuille des ressources humaines. Mme Painchaud a fait preuve d'excellentes dispositions pour la gestion universitaire au poste de doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation qu'elle a occupé au cours des dernières années.

À la Direction de la FAS.

- Suite au départ de Mme Mireille Mathieu, des consultations faites auprès de la communauté universitaire ont conduit à la nomination, effective au 1^{er} janvier 2002, de M. Joseph Hubert au poste de doyen de la Faculté des arts et des sciences (FAS). Le professeur Hubert, chimiste de haut calibre, apporte à la direction de la FAS une vaste expérience et une grande connaissance des activités de recherche qu'on y trouve, ayant occupé le poste de vice-doyen à la recherche pendant plusieurs années.
- Autant il est vrai que toutes les facultés, chacune dans sa sphère de compétence, jouent un rôle important, autant la FAS se singularise par la largeur du spectre qu'elle couvre avec ses 26 départements et écoles, ses nombreux centres, groupes et chaires de recherche, ses programmes d'études variés à chacun des 3 cycles, ses 600 professeurs, ses 12 000 étudiants, etc.

UN PEU DE « CUISINE »

Le Conseil de l'APRUM

En conformité avec certaines dispositions de la constitution, le Président du Comité des candidatures, par le truchement des pièces appropriées, vous contacte et sollicite votre collaboration dans le déroulement du processus devant conduire au renouvellement de la composition du Conseil. Apportez-y toute l'attention requise car l'avenir de votre association en dépend.

Les déjeuners du 3e jeudi

Maintenant que les « fêtes » font désormais partie des souvenirs, reviennent à la surface les activités plus coutumières. Une d'entre elles – celle qui permet de nous regrouper mensuellement – se démarque nettement. Il s'agit de nos rendez-vous collectifs du 3º jeudi du mois au restaurant Chez Lévêque, 1030 rue Laurier ouest de 12:00 à 14:00. Inscrivez dans votre calepin personnel les dates suivantes: 17 janvier, 21 février, 21 mars, 18 avril et 16 mai. Par la suite, CONSULTEZ-LE régulièrement.

IN FINE

Je tiens à présenter à chacune et chacun d'entre-vous des vœux chaleureux pour que la vie vous soit aussi agréable que possible, que l'affection des êtres chers vous comble et que 2002 ne cesse de vous harceler avec ses bienfaits et ses attentions particulières. En vérité, c'est la seule forme de harcèlement qui soit acceptable.

Et je vous tire ma révérence!

Jacques St-Pierre Président JSP/fsp